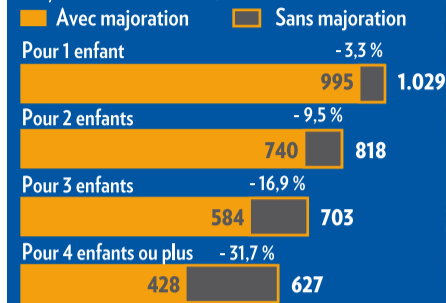


SOCIAL

Impact de la réforme des retraites sur la pension des mères

Moyenne versée en 2004, en euros



Source : COR/Photo : Réa

Consensus en vue pour la retraite des mères

Le budget de la Sécu pour 2010, qui portera cette réforme, **DEVRAIT ÊTRE PRÉSENTÉ LE 30 SEPTEMBRE.**

LA CONCERTATION entre le gouvernement et les partenaires sociaux va s'accélérer, dès la semaine prochaine, pour trouver une issue au casse-tête des avantages familiaux réservés aux mères de famille au moment de la retraite. Le cabinet du ministre du Travail, Xavier Darcos, recevra à partir du 31 août l'ensemble des partenaires sociaux ainsi que l'Union nationale des associations familiales (Unaf). L'objectif sera d'obtenir rapidement un consensus sur le dispositif qui remplacera les avantages retraités existants. Cette réforme devra en effet figurer dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010, présenté à l'issue de la Commission des comptes de la Sécu, à ce jour fixée au 30 septembre.

Les mères salariées du privé bénéficient actuellement de « majorations de durée d'assurance » (MDA) leur octroyant huit trimestres (deux annuités) par enfant élevé. Elles permettent à celles qui ne disposent pas du nombre de trimestres nécessaires, une fois atteint l'âge légal de la retraite, de partir plus tôt en attendant ou en annulant la décote. Cet avantage a été remis en cause par une décision de la Cour de cassation du 19 février, qui a accordé le bénéfice de cette bonification à un père de famille au nom de l'égalité entre hommes et femmes. La généralisation de cet avantage aux pères étant financièrement insoutenable pour la branche

retraite de la Sécurité sociale, le gouvernement doit trouver dans l'urgence une solution avant que les pères retraités n'engagent massivement des recours pour bénéficier de la jurisprudence.

À ce stade, une solution semble se dégager. Soutenue par la CFE-CGC et la CFDT, la formule reviendrait à attribuer une annuité de bonification à la mère au titre de l'accouchement ou du congé maternité, l'autre annuité revenant au père ou à la mère, selon un arrangement à trouver au sein du couple (elle reviendrait à la mère par défaut) ou en fonction d'une interruption de carrière.

BONIFICATION

Xavier Darcos serait enclin à retenir la solution la plus consensuelle, sous réserve qu'elle réponde à l'imbroglio juridique de l'égalité homme-femme et compense les inégalités de carrière pénalisant les femmes, sans aggraver le déficit de la Cnav. Toute la question est aujourd'hui de savoir si, en cas de recours, la justice considèrera que l'accouchement justifie l'octroi d'une annuité de bonification pour la retraite. Si ce scénario était retenu, il pourrait ne concerner que les enfants déjà nés. Pour les enfants qui naîtront après le vote de la loi, le gouvernement pourrait vouloir s'aligner sur la fonction publique, qui accorde six mois de bonification aux mères et jusqu'à trois ans en cas d'interruption d'activité, au père ou à la mère. **VÉRONIQUE CHOCRON**

CONJONCTURE

En Espagne, l'heure de la reprise n'a pas encore sonné

Les prévisions les plus optimistes ne tablent pas sur un rebond de l'économie espagnole **AVANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2010.**

PAR THIERRY MALINIAK, à Madrid

Alors que la France, l'Allemagne et le Japon, l'une après l'autre, échappent – en termes techniques tout au moins – à la récession et connaissent même une légère reprise, l'Espagne peine à s'en déprendre. Selon les prévisions initiales, les chiffres de croissance au deuxième trimestre, qui seront rendus publics le jeudi 27, reflèteront un recul du PIB de 4,1 % en glissement annuel et de 1 % (le quatrième consécutif) en glissement trimestriel. Si le premier pourcentage est meilleur que la moyenne communautaire (essentiellement parce que la récession s'est accentuée en Espagne après la plupart des autres pays de la zone), le second, par contre, est nettement plus difficile. Et les prévisions les plus optimistes ne tablent pas sur une reprise avant le deuxième trimestre de 2010.

Les derniers indicateurs rendus publics à Madrid reflètent certes une facette positive : si la détérioration économique se poursuit, c'est désormais à un moindre rythme. Dernier en date, le chiffre des crédits douteux et impayés qui, après avoir grimpé régulièrement durant deux ans, s'est pour la première fois stabilisé en juin, atteignant 4,59 % du total



Un marché à Barcelone début août. Pour compenser l'atonie de la consommation intérieure, liée à l'endettement des ménages et à un taux de chômage qui atteint 17,9 % de la population active, l'Espagne ne peut pas tabler sur une reprise par les exportations.

du volume de crédit, contre 4,65 % en mai. Tous les autres indicateurs vont dans le même sens : de l'activité du secteur des services au volume des effets de commerce impayés, des transactions de biens immobiliers à la demande d'électricité, ils indiquent qu'après un premier trimestre épouvantable, l'économie espagnole recule toujours, mais ne plonge plus.

UNE CRISE STRUCTURELLE

Mais de là à y voir le premier pas vers la reprise, il y a de la marge. D'autant que va commencer maintenant à s'estomper l'effet des mesures anticycliques adoptées par le gouvernement (selon la Commission, l'Espagne est le pays qui a consacré aux mesures de relance le plus fort pourcentage de son PIB : 2,3 %). L'économie hispanique se retrouve ainsi face à une crise qui n'est pas seulement conjoncturelle, mais aussi structurelle, celle d'un modèle excessivement basé sur des secteurs de faible valeur ajoutée, comme la construction et le tourisme

de masse, et lesté par sa faible productivité. Dans ces conditions, pour compenser l'atonie de la consommation intérieure, liée tant à l'endettement des ménages qu'à un taux de chômage qui atteint 17,9 % de la population active, l'Espagne ne peut, contrairement à l'Allemagne ou au Japon, tabler sur une reprise par les exportations. Elle subit d'ailleurs un grave handicap sur le plan de la compétitivité internationale, à cause, précisément, du modèle de développement pour lequel elle a opté. Si son traditionnel déficit commercial, l'un des plus lourds du monde industrialisé, a

commencé à régresser (il s'est réduit de 53 % au premier semestre, a-t-on appris la semaine dernière), ce n'est pas grâce à un meilleur comportement de ses exportations, mais suite à la forte réduction des importations liée à la contraction de sa demande intérieure. Dans un tel marasme, les tentatives pour réorienter progressivement le modèle de développement, annoncées bruyamment par le gouvernement, ne peuvent apporter un secours qu'à moyen terme. ■

UNE HAUSSE DES IMPÔTS SE PROFILE

« S'il faut augmenter certains taux d'imposition pour les personnes au revenu le plus élevé afin de garantir ainsi les politiques sociales et les investissements publics, nous le ferons. » Cette affirmation de José Blanco, ministre des Travaux publics, a fait sensation dans un pays habitué depuis des années à voir la gauche rivaliser avec la droite à l'heure de chanter les louanges des baisses d'impôts. La « petite phrase » de celui qui est l'un des « hommes forts » du gouvernement confirme ce que d'aucuns subodorait à Madrid : pour faire face à un déficit qui dépassera certainement cette année la prévision officielle de 9,5 % du PIB, les socialistes n'hésiteront pas à accroître les tranches les plus élevées de l'impôt sur le revenu. Reste à voir quel autre groupe parlementaire appuiera cette proposition impopulaire au Congrès, où les socialistes ne disposent que de la majorité relative. ■

DÉPÊCHES

COOPÉRATION. Le président Sarkozy inaugurera en septembre prochain une école de haute fonction publique en Bolivie, que la France aide à lancer. Sise à Cochabamba, dans le centre du pays, l'école visera à former les gestionnaires d'un État multiculturel.

TURQUIE. L'ambitieux projet de gouvernement islamoc-conservateur turc d'en finir avec le conflit kurde divise le pays. Le mouvement séparatiste PKK devrait faire parvenir prochainement ses propositions au gouvernement, mais refuse pour l'instant de déposer les armes.

G20. Les ministres des Finances du G20 qui se rencontrent à Londres le 4 septembre prochain devraient dire qu'il serait prématuré de stopper les plans de stimulation de l'économie et continuer à demander des réformes financières.

DÉVELOPPEMENT

Kaboul, son hôpital, son restau français

Altai Consulting a été **L'UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES À S'INSTALLER EN AFGHANISTAN.**

PERSONNE NE SAVAIT hier si la présidentielle afghane du 20 août dernier aurait un second tour, ne serait-ce qu'en raison des fraudes recensées. Au-delà du scrutin, le pays est confronté à d'autres questions d'avenir : doit-il miser sur les fruits et légumes, ou le cachemire, par exemple ? La réponse, et bien d'autres, concernant la stratégie en matière de télécommunication ou de

santé, c'est une entreprise française qui la fournit. Altai Consulting a été l'une des premières entreprises à s'installer à Kaboul, dès 2003.

OPPORTUNITÉS

« Les projets ne sont pas plus compliqués qu'en France, assure Emmanuel de Dinechin, associé et cofondateur d'Altai. Si l'on intègre dès le départ l'environnement sécuritaire

peu prévisible, les opportunités, dans un pays où tout est à faire, sont énormes. » Aussi, Alcatel s'occupe des infrastructures pour les opérateurs de téléphonie et Bouygues a construit un hôpital à Kaboul. Sans oublier que la capitale afghane a maintenant son restaurant français.

« La vraie difficulté, poursuit Emmanuel de Dinechin, c'est le recrutement du personnel

local. » En effet, les universités et les écoles de commerce ont été si longtemps fermées que personne n'a de formation académique, pas plus que d'expérience dans une vraie entreprise... Mais cela vaut la peine d'investir car, à plus long terme, l'Afghanistan pourrait redevenir, comme du temps de la route de la soie, une plateforme commerciale entre l'Orient et l'Occident. **L. J. B.**

PUBLICITÉ

3^e JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

SÉNAT - SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2009 (10H-18H30)

- DES STANDS : PRÉPAREZ VOTRE DÉPART
- 3 TABLES RONDES : LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE DANS LE MONDE
- DÉBAT RETRANSMIS EN DIRECT SUR PUBLIC SÉNAT DEPUIS L'HÉMICYCLE

15, RUE DE VAUGIRARD, 75006 PARIS RER B LUXEMBOURG, MÉTRO ODÉON (4,10), BUS 58-84-89

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE www.expatries.senat.fr

PUBLIC SÉNAT, TVMONDE, BFM RADIO, LA TRIBUNE, commerce, www.lesfrancophones.com, vivre à l'étranger, studyrama.com